BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://btssp3s.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les pratiques collaboratives et la solidarité (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS SP3S - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Les pratiques collaboratives et la solidarité

Le corpus réunit une étude du CREDOC sur les pratiques collaboratives, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono sur le travail artisanal et un dessin de presse consacré au covoiturage. Ces documents interrogent les liens sociaux, les motivations individuelles et collectives ainsi que les effets de l'organisation du travail.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Axes	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Repères, idée directrice et procédés	Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014. Enquête et confrontation de discours : les pratiques collaboratives ne sont pas nécessairement solidaires.	Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, article de presse, 2018. Description et témoignages contrastés : le coworking rapproche, sans assurer la coopération.	Jean Giono, extrait argumentatif de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938. Récit à la première personne et opposition entre deux modes de travail.	Rémi Malingrey, dessin de presse publié dans Libération, 2014. La scène visuelle montre un véhicule de covoiturage très chargé.
Partage et liens	Les échanges peuvent créer des liens, mais les plateformes produisent souvent des relations faibles. Associations et projets communs favorisent des liens plus étroits.	La cohabitation rompt parfois l'isolement, mais les échanges peuvent rester limités ou être mal vécus.	L'artisan maîtrise tout son métier et organise librement sa vie ; l'ouvrier est cantonné à une tâche et dépend de l'usine.	Le covoiturage rassemble de nombreux passagers dans une même voiture.
Motivations et limites	Le gain financier est l'avantage cité par 67 % des répondants. Viennent ensuite les rencontres (47 %), l'environnement (30 %), la contribution à une société meilleure (25 %), l'action locale (15 %), l'absence d'avantage (8 %) et la non-réponse (3 %).	Certains recherchent rencontres et réseau ; d'autres veulent surtout travailler. Le coworking peut reproduire les contraintes du bureau sans sa sécurité d'emploi.	La production est plus rapide, mais la spécialisation prive l'ouvrier de la maîtrise complète de son travail.	La densité des passagers donne à voir le caractère collectif du trajet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Problématique : Le partage organisé par la société actuelle crée-t-il une solidarité réelle ? **Plan :** les possibilités de rapprochement, puis les intérêts individuels et les limites de la coopération.

Les pratiques collaboratives promettent économies, partage et relations nouvelles. Pourtant, l'étude du CREDOC montre que l'intérêt financier domine et que les plateformes créent souvent des liens faibles. Le coworking met des travailleurs en présence, sans garantir des échanges ni une véritable communauté.

Les documents nuancent ainsi l'idée d'un progrès solidaire : le dessin montre un covoiturage très chargé, tandis que Giono oppose la liberté de l'artisan à la dépendance de l'ouvrier spécialisé. Le partage rapproche les individus, mais ne suffit pas à leur donner un projet commun ou une réelle autonomie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pratiques partagées rapprochent les individus, mais ne produisent pas automatiquement de solidarité : celle-ci suppose des liens réels, une coopération et une capacité d'agir ensemble.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. La société nous rend-elle solidaires ?

Cette partie invite à réfléchir à la capacité de la société à rendre les individus solidaires. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Notre société nous rend-elle solidaires, ou rapproche-t-elle seulement les individus ? Elle multiplie les occasions de coopération, mais ne garantit pas une entraide véritable.

D'abord, des pratiques collectives peuvent répondre à des besoins communs. Le covoiturage du document 4 partage les trajets, tandis que le document 1 cite les dons, les logiciels libres et les échanges locaux. Les associations et les services publics organisent aussi une aide durable. Dans *Les Misérables*, la bonté de l'évêque envers Jean Valjean montre qu'un geste solidaire peut infléchir une vie.

Cependant, la coopération reste parfois intéressée ou superficielle : selon le document 1, le gain financier motive souvent les échanges et les plateformes créent des liens faibles. Le coworking du document 2 rapproche les travailleurs sans assurer l'amitié. Giono montre, lui, qu'une organisation industrielle peut isoler et déposséder le travailleur.

Ainsi, la société crée des cadres solidaires, mais leur portée dépend de l'engagement et de la justice des relations.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société favorise la solidarité sans la garantir : elle dépend de l'engagement des individus et de la qualité des liens et des institutions.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS toutes spécialités en Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Le sujet porte sur les pratiques collaboratives, le travail et la solidarité à partir de quatre documents. Il évalue la capacité à synthétiser objectivement un corpus, puis à construire une réponse personnelle argumentée et étayée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent être motivées par l'altruisme, mais aussi par l'intérêt individuel et le gain de pouvoir d'achat.
- Les échanges en ligne produisent souvent des liens faibles, tandis que les projets associatifs peuvent créer des liens plus étroits.
- Le coworking favorise la cohabitation, mais ne garantit ni coopération ni échanges solidaires entre les travailleurs.
- Chez Giono, le savoir-faire artisanal complet favorise l'autonomie, contrairement au travail spécialisé et dépendant.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confronter les idées du corpus et rester objectif, sans exprimer d'avis personnel.
- Organiser la synthèse de façon concise et ordonnée plutôt que de juxtaposer les résumés des documents.
- Dans l'écriture personnelle, répondre directement à la question par une argumentation cohérente.
- Étayer les arguments avec le corpus, des lectures et des connaissances personnelles, comme demandé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les documents, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les informations avec concision et objectivité, sans juxtaposer les résumés ni exprimer votre opinion.

Q : La collaboration implique-t-elle toujours la solidarité ?

Non. Le corpus montre que certaines pratiques collaboratives reposent sur l'altruisme, mais que beaucoup sont motivées par l'intérêt individuel. La cohabitation ou l'échange ne suffisent pas toujours à créer des liens solidaires.

Q : Comment gérer les quatre heures de l'épreuve ?

La durée totale est de quatre heures, avec 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle. Le sujet ne fixe pas de répartition du temps : prévoyez du temps pour chaque partie et une relecture.

Q : Quels critères de notation le sujet précise-t-il ?

Le sujet indique les points attribués à chaque partie, mais ne fournit pas de grille détaillée. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse personnelle argumentée appuyée sur le corpus et des références personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS SP3S - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.